

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, M. Patrick PERDRIAU, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Antoine SANTOS, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES :
Mme Jacqueline BLAIN qui donne pouvoir à M. Patrick PERDRIAU
Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à Bernadette MARTINEAU
Mme Christelle SOURISSE qui donne pouvoir à Sonia LAUTRU
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Christelle BRILLAUD

Date de la convocation : 07/10/2025
M. Julien GUILLON est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-10/09B

OBJET : LOCATION DES SALLES – TARIFS 2026

Annule et abroge la délibération DELCM2025-10/09

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commission des finances s'est réunie le 30 septembre pour travailler sur les grilles des tarifs des salles communales applicables en 2026.

Sur proposition de la Commission et après délibération, le Conseil Municipal décide que seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs suivants :

SALLE PASTOURELLE	LES BROUZILS				EXTÉRIEURS	
	Associations		Particuliers, traiteurs, entreprises...		Associations, particuliers, entreprises ...	
	ÉTÉ*	HIVER*	ÉTÉ*	HIVER*	ÉTÉ*	HIVER*
LES SALLES (HALL / BAR INCLUS)						
Grande salle – 330 personnes	210 €	270 €	410 €	530 €	600 €	785 €
Petite salle – 70 personnes	85 €	110 €	165 €	215 €	240 €	320 €
Cuisine	120 €					
LE HALL / BAR (SEUL)						
Rassemblement sans repas – 129 pers.	70 €	95 €	135 €	175 €	195 €	260 €
Rassembl. sépulture	50 €					

	LES BROUZILS		EXTERIEURS	
	ÉTÉ*	HIVER*	ÉTÉ*	HIVER*
Forfait 2 jours*	985 €	1 115 €	1 500 €	1 600 €
Forfait 3 jours*	1 245 €	1 375 €	1 900 €	2 000 €

FRAIS DE NETTOYAGE	
Frais de nettoyage	100 €

Tarifs semaine (du lundi au jeudi) : -50%

*Tarif été : applicable du 16 avril au 14 octobre

*Tarif hiver : applicable du 15 octobre au 15 avril

*Les tarifs journaliers comprennent : le chauffage.

*La grande salle comprend : le vidéoprojecteur, la sonorisation, un bac à ordures ménagères de 660 litres.

*La petite salle et le hall/bar comprennent : un bac à ordures ménagères de 240 litres.

*Les forfaits comprennent : les deux salles, la cuisine, et deux bacs à ordures ménagères de 660 litres. Ils incluent le jour d'installation et de restitution.

PARTICULARITÉS – ASSOCIATIONS

- Assemblées générales : gratuit une fois par an.
- Arbres de Noël ou Galettes des Rois sans cuisine et sans repas : tarif frais de nettoyage (se référer au tableau tarifaire).
- Manifestations sur week-ends (pour l'activité principale de l'association) : la première location (grande salle + petite salle) est à plein tarif, les locations à suivre sont à 50% du tarif, soit 125 € un week-end, 62.5 € les prochains.

PARTICULARITÉS – AUTRES

- La caution demandée sera de 500 €. En cas de vaisselle rendue sale, la somme de 100 € sera déduite de la caution reversée.
- À la signature du contrat, le locataire devra verser 20% d'arrhes.

Salle Festive – tarifs 1 jour*	Associations	Particuliers	Extérieurs
Salle sans cuisine	80,00 €	190,00 €	260,00 €
Salle avec cuisine	150,00 €	260,00 €	330,00 €
Rassemblement après sépulture		50,00 €	

*Les tarifs comprennent : le chauffage, un vidéoprojecteur, une sonorisation.

- Si location sur 2 jours, le second jour est facturé 50% du prix de la veille.
- Assemblée générale : gratuit une fois par an.
- Galettes des rois et arbres de Noël : tarif frais de nettoyage.
- Forfait ménage proposé : 50 € en sus

Salle du sous-sol de la mairie – tarifs 1 jour	Associations	Particuliers
Réunion de travail	Gratuit	35,00 €

Salle du Prieuré – tarifs 1 jour	Associations	Particuliers / entreprises
Salle	50,00 €	120,00 €
Réunion de travail/intervenant extérieur (½ journée)		50,00 €
Rassemblement après sépulture		50,00 €

- Assemblée générale : gratuit une fois par an.
- Galettes des rois et arbres de Noël : tarif frais de nettoyage.
- Forfait ménage proposé : 50 € en sus

Le Conseil Municipal a ainsi décidé :

- D'appliquer un versement d'arrhes de 20% à payer par les locataires de la Salle Pastourelle à la signature du contrat
- De fixer le montant du forfait ménage de salle du Prieuré à 50€

Les deux points ci-dessus sont applicables dès à présent et l'ensemble des tarifs restera applicable pour les années suivantes jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération vienne les modifier.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Julien GUILLON

Le Maire
Emilie DUPREY

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le



ID : 085-218500387-20251013-DLCM2025_10_09B-DE